



Medical SMF wireless foot switch MKF 2 SMF2.4-MED GP211 Code-article: Sur demande

Caractéristiques du produit

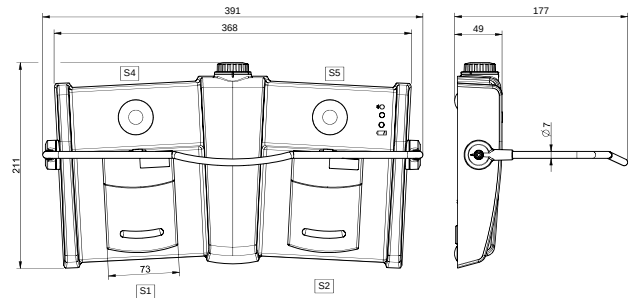


- Transmission de signal sans fil par steute wireless SMF2.4-MED
- Alimentation en courant par 3 piles standards du commerce, type C
- Durée de vie typique de la pile: jusqu'à 2 ans
- Compartiment à pile à ouverture manuelle
- Boutons-poussoirs supplémentaires pour plus de fonctionnalité en option
- Etrier rabattable en acier inoxydable en option
- Transparent data transfer with service-based approach
- Cybersecurity by design from the outset
- With back-up cable

Notes

- Photo montre les accessoires en option.

Encombres



Données techniques générales

Normes appliquées

IEC 60601-1, IEC 60601-1-2, ANSI/AAMI ES60601-1, IEC 62304, IEC 60529, ETSI EN 301 489-17

Pédale

thermoplastique, résilient, auto-extinguible UL 94 V-0/V-2

Console

thermoplastique, résilient, auto-extinguible UL 94 V-0, Pantone Cool Gray 1C

Antenne

antenne interne

Étanchéité

IPX8 (IEC/EN 60529)

Éléments de commutation

microrupteur

Système de commutation

2 contact NO

Interfaces

RS232

Durée de vie mécanique

> 1 million manoeuvres

Conformité

Mondiale: cCSAus CEI 60601-1, -1-2, -2-22, -2-43

Europe: CE EN 300 328; EN 62479

USA: FCC, Part 15C, Identifier: XK5-SMF241

Canada: IC RSS-247, Identifier: 5158A-SMF241

Technologie sans fil

Fréquence

ISM 2.4 GHz band

Bande passante

2 MHz

Type de modulation

GFSK, sauts à fréquence adaptifs sur 40 canaux

Puissance de sortie

0 dBm - 7,5 dBm

Sensibilité d'entrée

-91 dBm

Taux de transfert des données HF

2 Mbps

Rayon d'action

max. 30 m

Sous réserve d'erreur ou de modification technique.



Medical SMF wireless foot switch
MKF 2 SMF2.4-MED GP211
Code-article: Sur demande

Alimentation en courant

Source de courant

3 piles standards du commerce, type C

Durée de vie de la pile

max. 2 years

Note

- Puisque cet article fait partie d'un produit médical, il ne peut être validé qu'avec l'ensemble du système client. L'évaluation de la conformité selon le règlement relatif aux dispositifs médicaux (MDR 2017/745) ne peut donc être faite que chez le client. À la demande du client, steute peut apposer une marque CE avec le numéro à 4 chiffres de l'organisme notifié du client.